



Contre la réforme de la retraite : Jusqu'au retrait, déterminé·e·s

3,5 millions. Nous étions 3,5 millions de manifestant·e·s dans les rues le jeudi 23 mars, partout en France ! Le record a été battu depuis le début de la mobilisation contre la réforme des retraites le 19 janvier dernier. Parmi les personnels techniques, administratifs et d'accueil du spectacle vivant et de l'événementiel, le record a aussi été battu : nous avons dénombré pas loin de 70 structures au sein desquelles des salarié·e·s se sont déclaré·e·s grévistes, et pour une cinquantaine d'elles, le rideau est resté baissé ce jour-là, dont un théâtre privé parisien (le premier depuis le début du mouvement) ainsi que tous les théâtres nationaux ! (cf. liste des structures en pièce jointe). Nous saluons au passage les salarié·e·s des établissements qui ont poursuivi la mobilisation dès le 24 mars, en maintenant le rideau baissé comme à l'Opéra national de Lyon, au TNP (CDN de Villeurbanne) ou au Channel, scène nationale de Calais.

Nous sommes au cœur d'une mobilisation historique, et notre détermination à obtenir le retrait de cette loi doit rester intacte. La répression policière qui s'abat sur les manifestations depuis une quinzaine de jours n'est que la conséquence de l'entêtement absurde du gouvernement et traduit sa grande fébrilité. En ordonnant aux forces de l'ordre de gazer (y compris des enfants, comme cela a été le cas lors de la manifestation du 23 mars à Prades), matraquer, nasser, le gouvernement entend « siffler la fin de la récré » et nous dissuader, par la peur, de manifester. Au contraire, soyons encore plus nombreuses et nombreux, uni·e·s et solidaires, à exprimer notre opposition à cette réforme !

Aussi, le Synptac-CGT appelle tous les personnels techniques, administratifs et d'accueil du spectacle vivant et de l'événementiel :

- A rejoindre les nombreux blocages et piquets de grève organisés partout en France (comme nos camarades du Volcan, scène nationale du Havre qui participent au piquet de grève des éboueurs de l'agglomération et au blocage du site pétrochimique de Gonfreville-l'Orcher ou nos camarades de l'Hérault qui participent à celui du dépôt de carburant de Sète, pour ne citer qu'elles et eux) ;
- A multiplier les actions sur nos lieux de travail : diffusion de tracts, organisation d'AG, etc.
- A participer massivement à la 10^{ème} journée intersyndicale de mobilisation le mardi 28 mars.

- ➔ [Carte de France des mobilisations du 28 mars](#)
- ➔ [Guide du/de la manifestant·e face aux forces de l'ordre](#)
- ➔ [Régime juridique de la liberté de manifestation](#)